
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015- 443 DU 24 AOUT 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Centre d'Actions Régional Pour le Développement Rural du Zou et des Collines (CARDER-Zou/Collines).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 Juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n° 2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2013-137 du 20 mars 2013 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CARDER) ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration du CARDER Zou/Collines en date du 15 octobre 2014 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 21 et 22 juillet 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Centre d'Actions Régional pour le Développement Rural des Départements du Zou et des Collines (CARDER Zou/Collines) tel qu'il est annexé au présent décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

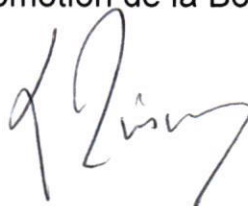
Fait à Cotonou, le 24 août 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation
des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,



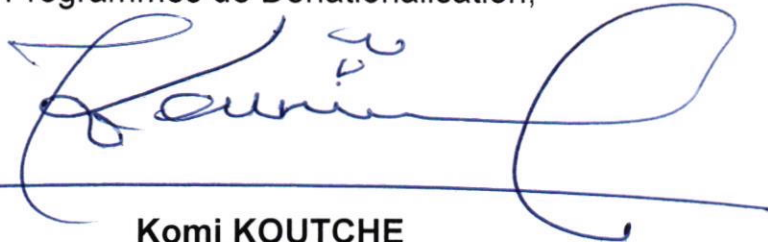
Lionel ZINSOU

Le Vice-Premier Ministre Chargé de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique,



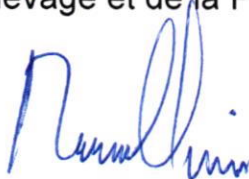
François Adebayo ABIOLA

Le Ministre d'Etat Chargé de
l'Economie, des Finances et des
Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Rufin Orou Nan NANSOUNON

AMPLIATIONS : PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, CES 2, HAAC 2, PM/DEEPPPBG 2, VPM/ESRS 2 MEEFPD 2, MAEP 2, AUTRES
MINISTERES 24, SGG 4, DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5, BN-DAN-DLC 3, GCOMB-DGCST-INSAE 3, BCP-CSM-IGAA 3, UAC-
ENAM-FADESP 3, UNIPAR-FDSP 2, BAG 2, JORB 1.

